

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2021

Le dix-neuf mars deux mille vingt et un à 18h45 en visioconférence *, les membres de l'association « Cercle Nautique de Loctudy » se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur invitation du conseil d'administration faite par voie de presse et par convocation individuelle.

*l'article 4 de l'ordonnance 2020-321, révisé par l'ordonnance 2020-1497 autorise exceptionnellement la tenue des assemblées (AG et réunions de comité directeur) sans que leurs membres n'assistent physiquement à la séance dite « assemblée générale à huit clos » (dite « AG à huit clos »)

Une copie d'écran des personnes connectée à la visioconférence fera office de feuille de présence.

Seuls les membres à jour de leurs cotisations 2021 ont le droit de vote. 135 membres à jour de leur cotisation 2021 au 19 mars 2021 soit un quorum de 34.

Le nombre de membres connectés à la visioconférence est de 22 votants présents + 4 pouvoirs.

Carole ROPERT préside la séance en qualité de présidente de l'association.

Marie-Andrée JUSTIN est secrétaire et choisi comme scrutateur de la séance.

Les personnalités présentes sont :

M. Jean Michel Gagné, adjoint au port et au nautisme

Mme Gaëlle Le Meur et M. Karim Ghachem, conseillers régionaux.

Ordre du jour :

Modification des statuts

Mme la présidente indique que le quorum n'est pas atteint pour voter le changement des statuts. Nous somme 26 votants ; une assemblée générale extraordinaire bis, ne nécessitant pas le quorum, sera programmée entre 15 et 40 jours suivants.

La séance est levée à 18h50

Carole ROPERT
Présidente

Marie-Andrée JUSTIN
Secrétaire

Le dix-neuf mars deux mille vingt et un à 19h00 en visioconférence*, les membres de l'association « Cercle Nautique de Loctudy » se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur invitation du conseil d'administration faite par voie de presse et par convocation individuelle.

*l'article 4 de l'ordonnance 2020-321, révisé par l'ordonnance 2020-1497 autorise exceptionnellement la tenue des assemblées (AG et réunions de comité directeur) sans que leurs membres n'assistent physiquement à la séance dite « assemblée générale à huit clos » (dite « AG à huit clos »)

Une copie d'écran des personnes connectées à la visioconférence fera office de feuille de présence.

Le temps de connexion de la séance commence à 19h22.

Le nombre de membres connectés à la visioconférence est de 27 votants présents + 3 pouvoirs. En conséquence, l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer conformément à l'article 21 des statuts.

La présidente Carole Ropert ouvre la séance à 19h22.

Elle déclare les textes des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents :

- Rapport moral, présenté par la présidente Carole Ropert
- Rapport financier 2020 présenté par l'expert-comptable de Ouest Audit Conseil
- Rapport d'activité 2020 présenté par Yann Trolley et Maxime Couillaud
- Projets 2021, présenté par Yann Trolley
- Budget prévisionnel 2021, présenté par Yann Trolley
- Election du tiers sortant : Marie-Andrée Justin, Alex Mueller, Laurent Pigeaud, Sophie Riou
- Election de nouveaux candidats : Athénais Mabecque, Pierrick Chever

1. **Rapport moral par la présidente, Carole ROPERT :**

L'AG ordinaire 2020 du CNL ne l'est pas vraiment ordinaire. Pour la première fois, et j'espère la dernière, nous tenons cette assemblée générale en visioconférence. Mon discours, d'ailleurs cette année sera plus court que d'habitude, car nous savons tous que les échanges via les écrans sont plus difficiles à suivre.

Je remercie tout particulièrement nos partenaires et élus présents ce soir qui nous soutiennent et nous suivent toute l'année :

Gaëlle Le Meur et Karim Ghachem, conseillers régionaux

Jean-Michel Gagné et André Flamand, élus de la mairie de Loctudy

Le Centre Leclerc et Le Comptoir de la Mer

L'année dernière, dans mon discours, j'évoquais l'imprévisibilité et le tumulte qui font la richesse de la vie associative. J'étais loin d'imaginer ce qui allait arriver en 2020. En effet, l'année 2020 restera marquée à jamais par la pandémie de la Covid 19.

Notre sport, pourtant de pleine nature, a été ébranlé.

Malgré la Covid, nous avons su maintenir l'activité, malgré les régates non faites, l'absence de convivialité, les problèmes de planning de nos encadrants qui n'ont pas eu la tâche facile. Ils ont du faire preuve d'imagination et de réactivité. Je les remercie chaleureusement pour le travail fait.

Je souhaite avoir un mot pour la mairie, élus et agents, qui nous ont accompagnés dans la réouverture du club avec les contraintes sanitaires qui nous étaient imposées ainsi que pour les travaux d'aménagement et d'embellissement du club.

Je remercie également tous les bénévoles, membres du bureau et membres du CA.

L'activité cet été au CNL a été une belle surprise. Je souhaite que la fréquentation se perpétue ; c'est peut-être le seul point positif de cette pandémie, la découverte de l'autour de soi.

Les mesures mises en place par l'État nous auront été d'une grande aide pour faire face à tous ces aléas.

Développement, convivialité, simplicité et dynamisme. Quels meilleurs mots pour définir le CNL. Faisons-en le leitmotiv pour la période qui vient à nous. Souhaitons-nous des jours meilleurs pour 2021 face à cette crise sanitaire que personne ne pouvait imaginer Faisons-en sorte de passer la barrière de corail pour naviguer vers d'autres horizons.

Bon vent à tous.

Partageons la même passion : le nautisme.

Vote N°1

Contre 0, abstention 0. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

1937

2. Rapport financier 2020 (exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020), présenté par le Cabinet Ouest Audit Conseil

Les charges ont diminué. Les régates rapportent peu d'argent. L'activité du spot nautique a explosé cette année. La non organisation de régates a fait baisser les charges, la masse salariale a diminué avec l'activité partielle mise en place avec la crise de la Covid 19.

L'excédent de l'exercice est à rapprocher de la diminution des charges.

Le bilan c'est la photo de l'association au 30/09/2020.

Augmentation de la trésorerie liée à l'excédent et à la baisse des créances et des subventions.

Les fonds propres se consolident. Les emprunts se réduisent.

Pièce jointe numéro 1

Vote N°2

Contre 0, abstention 0.

Le rapport financier 2020 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 2020, Yann TROLEY et Maxime Couillaud

Pièce jointe numéro 2

Vote N°3

Contre 0, abstention 0. Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. Projets 2021, présenté par Yann Trolley

Wing, balades gourmandes à la journée, stage kayak-paddle, activité découverte de l'estran au printemps, des activités bien être (fitness...) sur la plage.

Vente de sweat-shirts , de ponchos et de tee-shirts. Cette partie boutique est importante pour notre image et a beaucoup de succès

5. Budget prévisionnel 2021
Pièce jointe numéro 3

Vote N°4

Contre 0, abstention 0 . Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

6. Election du tiers sortant et des nouveaux candidats au CA ainsi que l'entrée de 2 jeunes

Le tiers sortant est constitué de Marie-Andrée Justin, Alex Mueller, Laurent Pigeaud et Sophie Riou.

Mme Riou ne renouvelle pas sa candidature au CA

Vote N°6 Election du Tiers sortant : Marie Andrée JUSTIN. Contre 0, abstention 0. Elue à l'unanimité.

Vote N°7 Election du Tiers sortant : Alex MUELLER. Contre 0, abstention 0. Elu à l'unanimité.

Vote N°8 Election du Tiers sortant : Laurent PIGEAUD. Contre 0, abstention 0. Elu à l'unanimité.

Entrée de nouveaux membres au conseil d'administration conformément à l'article 21 des statuts, des places étant disponibles.

Athénais Mabecque et Pierrick Chever sont candidats et ont exposé leurs motivations à l'assemblée.

Vote N°9 Election membre du CA : Athénais Mabecque. Contre 0, abstention 0. Elu à l'unanimité.

Vote N°10 Election membre du CA : Pierrick Chever. Contre 0, abstention 0. Elu à l'unanimité.

Prise de parole des conseillers régionaux : La situation est difficile pour les associations et il est important de les soutenir. M. Ghachem et Mme Le Meur sont heureux d'avoir pu assister à l'assemblée générale et espère une activité plus soutenue.

Prise de parole de M. Flamand pour la mairie de Loctudy. Il est satisfait que cette assemblée se soit bien passée.

Carole remercie l'assemblée et indique que le CA aura lieu demain matin toujours en visioconférence.

La séance est levée à 20h55

Carole ROPERT
Présidente

Marie-Andrée JUSTIN
Secrétaire